


<p>Association Kemetmaa Hameau des Sénès 10 place saint Jacques 83210 Solliès-Pont Tel : 06 13 93 12 66</p>	<p>CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE</p> <p>Le 28 septembre 2019 - 09 h 30</p>	
<p>LIEU: SIEGE DE L'ASSOCIATION.</p>		
<p style="text-align: center;">Ordre du jour</p> <p>Présentation du CA actuel 1) Vérification du quorum (1/4 des adhérents)</p> <p>2) Rapport moral et fonctionnement de l'association. Approbation.</p> <p>3) Rapport d'activités et les projets à venir. Approbation.</p> <p>4) Rapport financier et budget prévisionnel. Approbation.</p> <p>5) Tarifs des activités.</p> <p>6) Année non électorale Elections possibles au conseil d'administration: 3 sièges vacants pour fin de mandat en cours</p> <p>7) Rafraichissements de l'amitié</p>	<p>Les adhérents dans l'incapacité de venir, peuvent remplir le pouvoir ci-joint et soit l'envoyer au siège social (attention aux délais de la poste), soit le remettre à la personne de leur choix, celle-ci ne pouvant en cumuler plus de trois, soit l'envoyer par mail au secrétariat.</p> <p>Afin de faciliter la gestion administrative, il est fait appel à votre compréhension pour les inscriptions aux diverses activités et adhésion. Une «boîte aux lettres» est mise à l'association dans ce but.</p> <p>RAPPEL : Seules les personnes à jour de leur cotisation (qui pourra être réglée à l'entrée) peuvent assister à l'assemblée générale et voter .</p> <p>Merci à tous d'avance pour votre présence et l'intérêt que vous portez à la bonne marche de votre association.</p> <p>Le Président Gilbert Tusseau</p>	
<p>POUVOIR</p> <p>Je, soussigné(e).....membre de l'association Kemetmaa donne pouvoir à pour me représenter à l'assemblée générale qui aura lieu le 28 septembre 2019.</p> <p>Signature, date, précédée de la mention « bon pour pouvoir »</p>		